

République du Burundi
Conseil National pour la
Défense de la Démocratie
Tél. :257-79-456-094



Republika y'Uburundi
Inama y'Igihugu
Igwanira Demokarasi
Email :cndd@rogers.com

COMMUNIQUE DU PARTI CNDD A PROPOS DE LA GREVE DU **PERSONNEL DU CORPS MEDICAL**

1. Le Parti CNDD est profondément préoccupé par la grève du corps médical qui perdure. Les dégâts causés par cette grève sont nombreux : des dizaines de morts qui s'en suivent et des patients qui ne savent plus à quel saint se vouer.
2. Le CNDD considère que la grève du corps médical n'est pas une affaire entre le seul personnel de ce corps et le gouvernement et ne peut donc pas garder son silence.
3. Le CNDD rappelle que le Gouvernement est le premier responsable de la sécurité et la santé des citoyens.
4. A ce titre, le CNDD s'étonne de l'attitude du Gouvernement devant une situation où ce dernier devait agir toutes affaires cessantes. Visiblement, il se complait dans l'inaction, arguant tantôt que c'est l'affaire du médiateur, tantôt proférant des déclarations à peine voilées de menaces dont le recours à la réquisition des médecins comme dernière solution au problème. En témoigne la dernière sortie médiatique du représentant du gouvernement en l'occurrence le conseiller à la 2^e Vice Présidence, Monsieur Jean SINDAYIGAYA dans l'émission Mosaïque sur la radio ISANGANIRO le week-end du 4-5 avril 2009 qui a laissé plus d'un en émoi.
5. Le CNDD est conscient de la situation économique du pays mais s'interroge de la façon dont les quelques ressources nationales sont gérées et ou protégées quand l'on n'assiste pas à leur dilapidation pure et simple. OLUCOME, organisation de lutte contre la corruption, a révélé récemment que les montants détournés des caisses de l'Etat dépassent largement 250 milliards de nos francs ou 250 millions de dollars américains, soit plus d'un tiers du budget national du Burundi pour l'exercice 2009. Avec un tel montant, on peut construire et équiper 1500 centres de santé.
6. En effet, certaines lignes budgétaires, dont des fonds gérés directement par le Président de la république, une première dans la gestion des affaires de la cité, restent inexpliquées.

POSITION DU CNDD

Considérant que les forces vives de la nation ne peuvent pas rester indifférentes à une situation on ne peut plus atypique avec une grève des médecins qui dure des mois et des mois,

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours à la révolte contre la tyrannie et à l'oppression (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

1. Le CNDD demande encore une fois que le Gouvernement se ressaisisse et prenne le problème à bras le corps en sachant que chaque seconde qui passe sans solution hypothèque la vie des citoyens qu'il est censé protéger et soigner.
2. Le CNDD exige du Gouvernement de manifester réellement sa volonté de négocier tous les compromis possibles et que cela soit porté à l'opinion qui devrait être prise à témoin.
3. Le CNDD invite le corps médical à user de réalisme et le manifester pour autant que le Gouvernement aura montré sa volonté de dénouer la crise.
4. En tout état de cause, la politique nationale des salaires équitables devrait préoccuper le Gouvernement en vue de juguler toutes les revendications en cours et en gestation et le Conseil Economique et Social devrait être mis à profit.

FAIT A BUJUMBURA, LE 16 avril 2009

Pour le Parti CNDD,

Honorable François BIZIMANA,

Porte - Parole.-



Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours à la révolte contre la tyrannie et à l'oppression (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).